



CAHIERS D'ACTEURS

ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 2025

Cahier d'acteur des Écologistes Hors de France

EN BREF.

La communauté des Françaises et des Français de l'étranger est à un moment charnière : avec une population en constante augmentation et profonde mutation, ses besoins évoluent. En parallèle, les grands bouleversements du monde font peser des risques nouveaux et croissants sur nos compatriotes.

Les Écologistes hors de France accueillent positivement l'opportunité de redéfinir notre modèle de solidarité et de sécurité à travers les *Assises de la protection sociale des Français de l'Étranger*. Le système français de protection sociale étendue aux citoyen·nes résidant à l'étranger représente une richesse unique au monde que nous devons sauvegarder - et améliorer - à tout prix.

Toutefois, nous déplorons le cadre restreint de ce moment démocratique, imposé par le Gouvernement et son idéologie austéritaire, conservatrice et néolibérale :

- **La contrainte d'un exercice à "budget constant" exclut toute possibilité de partir des besoins réels de notre communauté.** Si nous ne nions pas les difficultés budgétaires auxquelles fait face notre pays, nous refusons d'exclure la création de nouvelles recettes à travers des mécanismes de justice fiscale ou d'orienter différemment les ressources existantes.
- **L'exclusion de certains sujets comme les retraites ou le travail n'est pas justifiée**, tant ceux-ci sont importants pour nos concitoyen·nes et au cœur des bouleversements de notre époque
- **L'approche restreinte de ces Assises** empêche une réflexion plus large sur les évolutions nécessaires d'un système de sécurité sociale non adapté aux transformations écologiques et climatiques du XXIème siècle et aux nouveaux risques que celles-ci imposent.

Dans l'attente d'une réflexion plus structurelle, les Écologistes portent cependant un certain nombre de mesures essentielles pour améliorer immédiatement la protection sociale des Français·es de l'étranger dans chacun des trois piliers de ces *Assises*. Nos propositions sont guidées par trois principes majeurs : solidarité, justice sociale et égalité des droits.



Les Écologistes Hors de France, association régie par la loi du 1er juillet 1901, sont les représentants du parti politique national Les Écologistes pour les Françaises et Français établis hors de France. Ils animent la vie des Écologistes à cette échelle. Ils font leur les valeurs de l'article 3 des statuts nationaux des Écologistes ainsi que ceux de la charte des verts mondiaux et européens.

Contact : Oussama Laraichi et Sabine Martinez, co-secrétaires des Écologistes Hors de France

10 passage Lisa
75010 Paris
horsdefrance@lesecologistes.fr
Site Internet : <https://hors-de-france.lesecologistes.fr/>



Assemblée des Français de l'Étranger AFE

- 27 rue de la Convention
CS 91533
75732 Paris Cedex 15
- Téléphone 01 43 17 65 82
- Email : assisesociales@assemblee-afe.fr



AIDES À LA SCOLARITÉ

Un enseignement français accessible, inclusif et porteur des valeurs écologistes

Les Écologistes dénoncent les moyens financiers insuffisants pour le réseau AEF et les bourses scolaires qui mettent à mal l'objectif du doublement d'élèves, sans discrimination. Nous défendons l'existence d'établissements publics, à coûts accessibles, avec du personnel de droit français ainsi qu'un soutien aux associations FLAM, et l'augmentation des bourses scolaires.

Un système de bourses scolaires qui reflète les besoins réels de notre communauté

Le calcul des bourses scolaires et les dossiers de demande sont intrusifs et complexes. Les Écologistes demandent une réforme du système de bourses axée sur le reste à charge avec un bouclier tarifaire pour le limiter à une proportion raisonnable du revenu familial. Une augmentation des budgets en fonction du coût de la vie réel doit être assurée, avec un Indice de Parité de Pouvoir d'Achat qui inclut une consultation d'experts locaux. Les bourses doivent être attribuées en fonction des critères d'accès et garanties pour les personnes autour du seuil de pauvreté. Nous défendons les exonérations pluriannuelles ainsi qu'un système d'exonération identique par cycle scolaire pour assurer la stabilité financière des familles.

Une réforme urgente du système AESH pour une école véritablement inclusive

Le système pour les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) à l'étranger exclut les plus modestes qui ne peuvent pas avancer les frais, avec des remboursements inefficaces. Nous demandons la mise en place urgente d'un système de tiers payant, d'un fonds de préfinancement, et l'accélération des délais d'instruction et de paiement. Les AESH doivent voir leur statut précaire et leur formation renforcés, par exemple par une embauche à temps plein par les établissements.

AIDES SOCIALES DIRECTES ET INDIRECTES

Des aides sociales directes qui répondent vraiment à des besoins croissants

Les fonds alloués aux aides sociales doivent

être augmentés et elles doivent être attribuées sur la base du droit, et non des ressources disponibles. Le mode de calcul des aides doit être plus rapide et souple, pour prendre en compte les crises et les variations de taux de change. Nous défendons une réévaluation continue des aides ainsi que la possibilité de les verser en euros.

Renforcer la solidarité à travers des aides sociales indirectes adaptées

Les OLES et les dispositifs de STAFE doivent être mieux dotés, et la pertinence sociale et environnementale des projets assurée.

Un accès aux droits assuré pour les Français-es en situation de handicap

Les Français-es hors de France en situation de handicap ne peuvent recevoir l'Allocation Adultes Handicapés qu'à partir de 80% d'incapacité, contre 50% en France : un alignement des critères d'éligibilité vers les plus avantageux est essentiel. Un pôle dédié aux Français-es de l'étranger doit être créé dans une Maison Départementale pour les Personnes Handicapées existante, pour simplifier les démarches. L'Allocation Journalière de Proche Aidant (AJPA) doit être ouverte aux travailleur-euses habitant en France qui aident un-e proche à l'étranger.

Des aides face à l'urgence climatique

La multiplication des catastrophes naturelles, favorisée par le changement climatique, nécessite des aides spécifiques. Nous défendons la création d'un fonds d'urgence pour y répondre de manière rapide.

Une lutte sans frontières pour les droits des femmes et la santé reproductive

Nous défendons la mise en place de mécanismes visant à protéger les victimes de violence sexistes et sexuelles, en leur permettant d'accéder à une protection légale et sociale et en professionnalisant le tissu de protection au sein du MEAE pour fournir une aide 24h/24, 7j/7, faire le lien avec les services locaux et faciliter le lien avec les autorités françaises. Nous devons garantir le droit à l'interruption volontaire de grossesse en aidant les rapatriements d'urgence et en supprimant le délai de carence en cas de besoin.

Assurer la santé de toutes les plus jeunes

Les frais de santé des nouveau-nés et mineur-es doivent entrer dans la protection sociale des Français-es de l'étranger.



La dignité dans le grand âge

L'allocation de solidarité pour les personnes âgées précaires doit être renforcée ainsi que l'action sociale consulaire associée (avec des dispositifs d'accompagnement adaptés).

La continuité de la protection sociale

Les périodes de carence peuvent rendre le retour en France difficile, comme celle pour la prise en compte des frais de santé. Nous défendons la levée automatique de ce délai en cas de rapatriement d'urgence, ainsi que l'ouverture à la garantie locative Visale.

Une retraite solidaire pour toutes et tous et une égalité des droits

Nous devons mettre fin à la triple pénalité qui désavantage les carrières internationales. Nous proposons de calculer le Revenu Annuel Moyen sur un pourcentage fixe des meilleures années, quelle que soit la durée de la carrière française et de modifier la règle de détermination du taux pour qu'il ne dépende plus de périodes effectuées à l'étranger non validées. Enfin, nous demandons de réformer le minimum contributif en ne considérant que les retraites françaises, avec une proratisation selon les trimestres cotisés en France.

Nous défendons l'accès à un système de retraite solidaire, en ouvrant la possibilité pour les travailleurs indépendants de cotiser au régime vieillesse via la Caisse des Français de l'Étranger (CFE). Le nombre de trimestres pouvant être rachetés de l'étranger devrait être dé plafonné. Nous demandons également l'accès à la cotisation retraite avec les mêmes réductions sur les petits salaires qu'en France et/ou en ne payant que la part "employé". Pour simplifier, cela pourrait prendre la forme d'une cotisation sur la base d'un SMIC, en ne payant que la part salariale.

L'AVENIR DE LA CFE

Garantir sa pérennité dans son modèle assurantiel et sa mission d'intérêt général

La CFE remplit une mission d'intérêt général essentielle non compensée par l'État. Ces obligations de solidarité représentent une somme d'environ 25 M€ par an, soit 0,005% du budget de la sécurité sociale. L'État ne fournit qu'une subvention à la catégorie

aidée (0,5% du budget de la CFE). Ces conditions rendent l'équilibre à moyen terme de la CFE impossible. Les Écologistes souhaitent conserver le modèle actuel de la CFE, pilier du système de solidarité pour les Français-es de l'étranger.

Renforcer le rôle de l'État dans le financement des missions d'intérêt général

Nous défendons l'inscription dans la loi d'une obligation de financement à hauteur de 50 % de la catégorie aidée par l'État. L'État doit aider à résoudre (par exemple avec une subvention d'équilibre) le problème du manque à gagner que représentent les contrats pre-2019, dont l'augmentation des cotisations a été contrainte par la loi de 2018.

Côté gouvernance, nous pensons que le MEAE doit cosigner la prochaine convention de partenariat de 2026, pour permettre un meilleur pilotage de la caisse et sa meilleure intégration dans les services consulaires.

Affecter de nouvelles recettes publiques à la CFE pour ses missions d'intérêt général

- Un financement via la CSG/CRDS payée par les Français-es de l'étranger, qui rapporte 200 M€ annuels.
- Allouer une partie des recettes de la Cotisation d'Assurance Maladie des retraités-es hors de France à la CFE.
- Une taxe sur les billets d'avion pour lier solidarité et justice climatique.

Réaffirmer l'impératif de solidarité de la CFE

La solidarité est dans l'ADN de la CFE. Il est essentiel d'introduire une modulation de la catégorie aidée, en fonction du nombre d'ayant droits, du coût de la vie et des fluctuations des taux de change. Nous demandons une attention particulière pour les adhérent-es dans les pays les plus pauvres, avec de nouvelles solutions pour répondre à leurs besoins.

Renforcer la base contributive de la CFE

Nous défendons l'obligation pour les services consulaires d'informer les Français-es de l'étranger en promouvant l'affiliation à la CFE, en informant les nouveaux inscrits au registre des Français de l'étranger sur la continuité des droits et les délais de carence au retour en France évités par la CFE.

Il est également nécessaire d'obliger ou d'inciter fortement les structures françaises de l'étranger, la souscription à un contrat CFE pour leur personnel.



Conclusion

Les Écologistes Hors de France sont porteurs de nombreuses propositions qui visent à améliorer concrètement et immédiatement le quotidien des Françaises et des Français établi-es Hors de France : des établissements scolaires abordables et ouverts à toutes sans condition de ressources, des aides sociales qui répondent aux besoins réels de notre communauté, un accompagnement efficace et adapté des personnes en situation de handicap, une lutte sans frontières pour les droits des femmes et la santé reproductive, un système de retraite solidaire ou encore une Caisse des Français de l'Étranger qui met solidarité et accès aux droits au cœur de son travail.

Aux côtés de nos sénatrices Mathilde Ollivier et Mélanie Vogel, notre mouvement Les Écologistes Hors de France et nos nombreux élu-es tout autour de la planète donnent une voix à notre communauté hors de France. **Nous défendons une vision ambitieuse et solidaire pour notre communauté établie à travers le monde face aux défis du XXIe siècle.**

Nous invitons le nouveau Gouvernement à refléter ces propositions et ces principes de solidarité, de justice sociale et d'égalité des droits dans sa feuille de route pour les Français-es de l'étranger.

Toutefois, nous déplorons le cadre restreint de ces Assises et ne mettons que peu d'espoir dans les velléités de réformes du nouveau Gouvernement. Nous ne pourrions pas faire l'économie d'un changement de paradigme dans notre approche de la protection sociale pour mieux prendre en compte les réalités d'une communauté en croissance et en mutation, face aux bouleversements climatiques, environnementaux géopolitiques ou économiques d'un monde de moins en moins sûr. Loin d'une discussion théorique, cela aurait des conséquences concrètes pour les Français-es de l'étranger avec des mesures que nous soutenons depuis longtemps : fonds d'urgence pour les Français de l'étranger victimes de catastrophes climatiques, amélioration de l'alimentation dans les établissements scolaires, etc...



Assemblée des Français de l'Étranger AFE

- 27 rue de la Convention
CS 91533
75732 Paris Cedex 15
- Téléphone 01 43 17 65 82
- Email : assisessociales@assemblee-afe.fr

